

La linguistique au XXème siècle

Ferdinand de Saussure

Ferdinand de Saussure (1857-1913) a attaché son nom à la naissance de la linguistique moderne européenne.

L'essentiel de son travail nous est parvenu sous la forme d'une œuvre :

Cours de linguistique générale

Ce texte a été élaboré par deux élèves de Saussure : Ch. Bally et A. Sechehaye à partir de notes prises durant les 3 cours de linguistique générale professé par Saussure de 1906 à 1911.

Ce cours est considéré comme un texte fondateur composé de lignes directrices tels que les termes : système, valeur, arbitraire du signe.

Le Saussure théoricien de la linguistique moderne est le Saussure du Cours ; mais il existe le Saussure spécialiste des langues indo-européennes(le sanskrit), de la langue et de la littérature allemandes, de linguistique historique (Mémoire sur les voyelles , 1878) et des études sur la poésie latine et la poésie grecque.

Saussure entremêle linguistique, philologie et littérature.

Les grandes orientations du cours

A- La linguistique est une science descriptive :

La grammaire traditionnelle est une grammaire normative qui vise essentiellement à produire des règles pour faire le partage entre formes « correctes » et formes « incorrectes ».

Cette grammaire refuse l'observation pure parce qu'elle se fonde sur la logique des catégories de pensées. Elle ne peut donc devenir une discipline scientifique.

La linguistique veut exclure tout jugement de valeur en adoptant un point de vue strictement descriptif.

Là où le grammairien légifère, le linguiste décrit

Là où le grammairien invoque l'autorité, la tradition, l'étymologie, l'habitude de la langue, le linguiste en reste à l'observation des faits, au fonctionnement du système qu'il a sous les yeux.

B- Le linguiste affirme la primauté de l'oral sur l'écrit :

La philologie est importante dans le domaine de l'interprétation, du commentaire des textes mais la langue en elle-même ne constitue pas l'objet d'étude principal car la philologie débouche sur l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs ou des institutions que Saussure range dans son Cours (chapitre V) sous la rubrique : « éléments externes de la langue ».

« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

La philologie en s'attachant au texte, oublie la langue vivante, la langue parlée par une communauté linguistique et concourt à la dépréciation de l'oral.

Saussure parle de (chapitre VI) : « la tyrannie de la lettre »

La linguistique pose la primauté de l'oral, de la langue parlée en raison de deux arguments majeurs :

- la parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture (l'enfant apprend à parler avant d'écrire)

- les systèmes d'écritures connus sont fondés sur les unités de la langue parlée (les systèmes alphabétique reposent sur les sons, les systèmes syllabiques sur les syllabes, les systèmes idéographiques sur les mots).

L'écriture, dans cette conception de la primauté de l'oral, a un rôle second, purement représentatif même si elle conserve tout son prestige (au travers de la littérature, de l'apprentissage de la langue à l'école, de l'orthographe).

La langue (au sens saussurien du terme) et l'écriture constituent deux systèmes de signes distincts.

C- La linguistique fait partie de la science générale des systèmes de signes ou sémiologie :

Le langage est une faculté naturelle.

La langue est un produit collectif des communautés linguistique qui permet l'expression et la transmission de chaque expérience humaine possible.

La langue est donc le plus important système de signes.

Sa prééminence est si grande que la linguistique peut devenir « le patron général de toute sémiologie bien que la langue ne soit qu'un système particulier ».

1960 R. Barthes Les éléments de sémiologie

1966 Priéto Messages et signaux

1974 E. Benvéniste « Sémiologie des langues » P. de L. G Tome II

D- La linguistique : ses tâches.

Saussure assigne à la linguistique les domaines les plus vastes possibles : tous les manifestations du langage humain (sans exclure les langues mortes sous forme des textes écrits).

La langue devient un objet de la recherche : à travers la masse des faits linguistiques (la matière), il faut reconstruire le système d'une langue déterminée (l'objet).

« il n'y a de science que du général » (Aristote)

L'étude de la grammaire d'une langue ne semble valide que si elle s'intéresse à la généralisation.

La linguistique aura pour rôle de faire la description et l'histoire de toutes les langues.

La linguistique devra en dégager des lois générales à partir de la diversité des langues.

Les concepts fondamentaux que Saussure a forgés pour aider la linguistique à réaliser ces tâches :

Le CLG a offert aux linguistes un grand nombre de concepts très productifs :

A- Synchronie / diachronie :

3^{ème} partie du cours : Linguistique synchronique et linguistique diachronique.

Le mot synchronie désigne un état de langue considéré dans son fonctionnement à un moment donné du temps.

Le mot diachronie désigne une phase d'évolution de la langue.

Cette opposition a un caractère méthodologique car elle n'existe pas dans les faits :

« A chaque instant, le langage implique à la fois un système établi et une évolution. »

Lorsque je vais étudier la langue, il faudra que j'adopte un point de vue : Soit j'étudie les rapports entre des éléments simultanés, soit je considère les éléments dans leur successivité.

Le point de vue synchronique :

Saussure puis la linguistique structurale ont accordé la primauté au point de vue synchronique.

Jusqu'alors, la grammaire comparée ne concevait la comparaison entre les langues que comme un moyen de reconstituer le passé.

Cette perspective historiciste de la linguistique présentait un danger : l'émiettement, la fragmentation au détriment de l'aspect systématique de la langue : on s'intéresse à l'évolution d'un mot ou d'une catégorie grammaticale et on néglige l'ensemble des régularités de la langue.

La diachronie devient alors une succession de synchronies.

Justification de cette primauté : les locuteurs d'une langue (et donc le linguiste aussi), l'aspect actuel de la langue est la seule vraie réalité.

Les francophones peuvent apprendre et appliquer les règles du français en ignorant tout de l'histoire de cette langue.

Pour illustrer cela, Saussure emploie la métaphore devenue célèbre de la partie d'échecs.

Pour saisir les mécanismes d'un système linguistique tel qu'il fonctionne dans la conscience d'un sujet parlant ici et maintenant, je n'ai pas besoin de connaître les différentes phases de l'évolution de la langue.

Si je m'intéresse au passé de la langue ce n'est qu'à partir de son état actuel d'où la primauté de la synchronie.

Saussure privilégie la visée synchronique dans la mesure où toute étude diachronique s'inscrit obligatoirement dans un temps, dans un espace géographique et social initialement définis par une visée synchronique.

De plus, il est impossible de faire une étude diachronique sans considérer le fonctionnement global du système (évolution du pronom personnel par exemple).

Il n'y a donc pas en linguistique de point de vue panchronique : il n'y a pas de lois (des rapports entre phénomènes qui se vérifient toujours et partout).

Le facteur temps joue un rôle décisif pour la linguistique comme pour toutes les sciences humaines (par opposition aux sciences de la nature), une dualité de points de vue.

Pour Saussure, la langue est un objet fondamentalement inscrit dans une société et donc soumis à l'histoire. Il ne peut adhérer au point de vue naturaliste qui assimile la langue à un « organisme ».

La synchronie et les structuralistes .

Clivage synchronie /diachronie : source permanente de contestation

Jakobson : Essais de linguistique générale

l'un (l'analyse synchronique) doit englober l'autre (les changements linguistiques).

B- Langue / Parole :

Dans la masse des « faits de langage », il faut délimiter un terrain d'étude.

a) Séparation langue et langage :

Le langage est une faculté = capacité, aptitude (de constituer une langue, un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes).

La langue est un produit social, une convention.

Comment situer la langue ?

A partir d'un acte individuel PAROLE(un individu parle à un autre individu) et en partant du principe que les individus possèdent en commun un système d'association et de coordination des sons avec les sens : la LANGUE

A l'échelle d'une communauté la langue devient un pur objet social (ensemble de conventions indispensables à la communication).

Séparer la langue de la parole revient à séparer le social de l'individuel.

b) La parole

Questions :

Y-a-t-il une limite entre le fait de langue et le fait de parole ?

C'est la parole qui fait évoluer la langue.

Les innovations se produisent dans la parole ensuite elles passent dans la langue.

La langue est le système (grammatical et lexical) virtuellement inscrit dans chaque cerveau.

La parole réalise la virtualité de la langue

Langue = forme

Parole = réalisation de suite de sons doués de sens

Langue / Parole Métaphore de la symphonie.

2 linguistiques :

Une linguistique de la langue

Une linguistique de la parole qui pour lui a un rôle secondaire.

D'où le développement des linguistiques :

Psycholinguistique (genèse de la parole)

Sociolinguistique (pratiques langagières socialement régulées)

L'analyse du discours (articulations d'énoncés sur des contextes significatifs)

La linguistique textuelle (textes écrits et oraux)

L'énonciation (recherche des traces de l'activité du sujet parlant dans les manifestations langagières) ?

C- Signe / valeur / système :

La langue est « un système de signes ».

a) Le signe linguistique : un entité double.

« Dans la langue, on ne saurait isoler le son de la pensée, ni la pensée du son »

Il unit non pas une « chose » et un « nom » mais un « concept » et une « image acoustique »

L'image acoustique est appelée signifiant (suite de sons articulés)

Le concept est appelé signifié. (représentation mentale qui correspond au Signifiant)

Le signifiant et le signifié se définissent l'un par l'autre (recto-verso d'une feuille).

oooooooooooooooooooooooooooo

Plus tard on nommera référent, l'élément du réel appartenant à l'univers extra-linguistique, associé au signe.

La nature du signe est traditionnellement représentée par ce triangle :

Signifié

Signifiant-----Référent

b) L'arbitraire du signe linguistique :

Le lien qui unit le signifiant et le signifié est arbitraire.

Il faut souligner le caractère nécessaire de ce lien (cf Benvéniste : « nature du signe linguistique » PLG).

Tel signifiant ne dépend pas du choix du sujet parlant.

Il est imposé au sujet parlant comme à la communauté linguistique.

La langue n'est pas un contrat mais un héritage.

La langue préexiste au locuteur

Pour un étranger le lien entre Sa et Sé peut paraître une simple contingence, pour celui qui utilise sa langue maternelle, il est une nécessité.

Une fois la convention fixée, le couple Sa / Sé devient nécessaire.

Saussure veut montrer qu'il n'y a aucun rapport de motivation entre l'idée de « chien » et la suite de sons qui lui sert de Sa.

Il prend pour preuve la diversité des langues.

On parle d'immotivation du signe.

***** Notion de motivation et immotivation dans la formation de certains mots (affixes) : lire, relire/ vache et vacher/ lune et alunir / les adverbes.

Formation par dérivation : ajout d'affixes sauter/ sautiller

Lire / relire

Parasynthétique : incroyable

Régressive : crier ---- cri

Impropre : dîner -le dîner

Par composition : portefeuille, salle à manger, chien de berger

Ces termes se placent alors dans une série (un paradigme).

**réflexion : mendiant et SDF

concierge et gardien

femme de ménage et technicienne de surface

surveillant général et conseiller d'éducation

sourd et malentendant (plus de connotation péjorative et

plus technique : degrés de surdit )

Le r f rent ne change pas. Une Sa nouveau associ    un S  nouveau.

oooooooo

Critiques : les onomatop es (lien naturel Sa et S  ?) non car elles diff rent d'une langue   l'autre.

oooooooo

*** La s miologie va s'attacher   cette d finition et classera les signes selon leur aspect plus ou moins arbitraire :

cf Peirce

Indices (contiguit  Sa et S  : le feu) signe « naturel »

Ic nes (similitude Sa et S  : carte g ographique, signal tique des lieux publics car ils doivent  tre compris par le plus grand nombre)

Les calligrammes

Symboles (relation institutionnalisée Sa et Sé : feu rouge).

Le signe linguistique est un symbole

Aucun rapport n'existe entre le phénomène perçu et le phénomène indiqué.

Gestes : balancement de la tête, doigt pointé ..

c) Forme et substance

La langue donne forme à la substance du sens.

La langue découpe la réalité, articule et organise le réel, organise les données de l'expérience ?

Cela va à l'encontre au XIXème et au XXème siècle de l'idée qu'une langue est une liste de mots, une nomenclature qui correspond à une liste de choses.

Une telle conception suppose des idées toutes faites qui préexistent aux mots.

Or, selon Saussure, avant l'apparition de la langue, la pensée n'est qu'« une masse amorphe et indistincte »

La pensée sans la langue n'est qu'une nébuleuse.

Les sons ne constituent pas des unités délimitées d'avance

La langue est une forme qui introduit de l'ordre, qui articule l'une sur l'autre (la pensée sur les sons) ces deux masses amorphes en les découpant de manière arbitraire en éléments distincts.

d) signe et valeur

Qu'est-ce que la valeur d'un signe linguistique ?

Il faut parler des identités et des différences dans la langue.

La réalité du signe linguistique est inséparable de sa situation dans le contexte. : la valeur d'un signe résulte du réseau de ressemblances ou de différences qui situe de signe par rapport à tous les autres signes.

Cf le jeu d'échecs.

Chaque pièce prise isolément ne représente rien ; elle n'acquiert sa valeur que dans le cadre du système (ici la règle du jeu) ; peu importe que je remplace un cavalier par n'importe quel autre objet pourvu que je lui conserve le même mode de fonctionnement.

On peut prononcer un mot avec toutes les variétés de débit ou d'intonation possibles, c'est toujours le même mot qu'on prononce.

De même ce mot peut se charger de nuances de sens différentes, c'est toujours le même mot que l'on prononce.

Si le locuteur a le sentiment de l'identité de ce terme, de sa prononciation, de sa signification c'est à cause des différences qui existent avec d'autres prononciations ou d'autres significations.

Phonologie : chapeau et château

e) La langue comme système :

Les valeurs émanent du système (= assemblage, composition).

Le système n'est pas la somme de signes.

On ne peut identifier les signes qu'après avoir reconnu le caractère systématique de la langue.

Toute définition du signe doit immédiatement être rapportée au système car le propre du signe c'est d'être différent d'un autre signe.

Cette remarque constituera l'un des bases de la linguistique structurale.

f) syntagme et paradigme

Le syntagme :

Tout signe recevra donc sa valeur de ses relations avec tous les autres. Ces relations avec les autres signes se manifesteront sur le plan horizontal des combinaisons et sur le plan vertical des associations.

Saussure a mis en évidence la linéarité du signifiant : les unités s'ordonnent dans la langue les unes à la suite des autres.

On ne peut prononcer deux éléments à la fois.

Le rapport in praesentia.

Ces combinaisons d'unités successives, Saussure les nomme syntagmes.

Le syntagme se compose donc d'une ou plusieurs unités consécutives.

- un mot composé
- un groupe de mots
- certains types de phrases

Pour la linguistique structurale, le syntagme désigne un groupe d'éléments formant une unité : syntagme nominal (SN)

Syntagme verbal (SV)

Qui désignent les deux principaux constituants d'une phrase.

Les termes d'une langue contractent entre eux des rapports associatifs, c'est-à-dire que dans le cerveau du locuteur s'établissent des associations, des rapprochements entre les mots :

Refermer est lié à renfermer

Education et apprentissage sont voisins par le sens

Le terme de paradigmatic qualifie ces rapports

Le paradigme désigne l'ensemble des unités entretenant entre elles un rapport virtuel de substitution (sémantique ou grammaticale)

Chaque unité linguistique se trouve ainsi située sur les deux axes qui ordonnent le mécanisme de la langue ;

L'objet de la description linguistique sera de découvrir les règles d'assemblage de ces unités.